



INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

Les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues de mesurer les écarts de rémunération et d'évolution entre les femmes et les hommes à travers une note sur 100. Ce résultat correspond à l'application des méthodes de calcul fixées par le décret n°2019-15.

Amplitude Studios a calculé cet index au titre de l'année civile 2024 et obtenu le résultat suivant : **90/100**. Cette note sera mise à jour tous les ans le 1^{er} mars.

L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes se calcule selon 4 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes, où Amplitude Studios a obtenu 40 points sur 40 ;
- L'écart de répartition des augmentations individuelles, où Amplitude Studios a obtenu 35 points sur 35 ;
- Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité, où Amplitude Studios a obtenu 15 points sur 15 ;
- Et enfin le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations, où Amplitude Studios n'a obtenu aucun point.

Amplitude Studios souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'égalité professionnelle et réitère son intention d'encourager les personnes ayant les compétences requises à rejoindre les équipes.

Amplitude Studio souhaite continuer de faire évoluer son environnement de travail de façon à favoriser l'égalité et la mixité professionnelles.